



Les clés sur

L'école

De la part de Stéphane Le Foll
4 septembre 2015

EN BREF

Pendant 10 ans, et qui plus est de 2007 à 2012, l'école française a été sacrifiée. Ses moyens ont considérablement baissé : 80 000 emplois y ont été détruits. Les territoires en difficultés ont été les plus touchés : l'académie de Créteil en est l'exemple criant. On n'a cessé de vouloir retarder l'entrée des enfants à l'école et d'en avancer la sortie. Le taux de scolarisation des tout-petits est redescendu au niveau où il était dans les années 60, l'orientation vers l'apprentissage a été avancée à l'âge de 14 ans.

Résultat : l'école a perdu sur tous les tableaux. Cette politique a été un échec pour l'égalité des chances : l'école française est devenue la plus inégalitaire des pays de l'OCDE, un enfant issu d'un milieu défavorisé ayant au final moins de chances de réussir en 2013 qu'en 2003. Elle a été un échec pour la réussite pour tous : le nombre d'élèves en difficulté s'est accru de 33%. Elle a été un échec pour la promotion de l'excellence : la proportion d'élèves très performants est stable, bien loin des meilleurs pays.

Depuis 2012, l'école est redevenue une priorité. Elle est redevenue le premier budget de l'Etat (63 Md €), devant la charge de la dette. Les moyens ont été augmentés là où c'était nécessaire, parce que c'était nécessaire. Pour créer des postes : plus de 35 000 l'on déjà été, et 60 000 le seront fin 2017. Pour restaurer la formation des professeurs des écoles. Pour revaloriser les enseignants, notamment dans l'éducation prioritaire : un professeur des écoles ayant débuté en 2012 gagnera 85 000 € de plus pendant sa carrière, voire près de 100 000 € s'il a exercé plusieurs années en éducation prioritaire.

- **Ces moyens permettent vise à créer les conditions d'une véritable égalité des chances, partout sur le territoire : c'est la réforme de l'éducation prioritaire,** et la réforme de l'allocation des moyens, bénéficiaires à la fois aux banlieues et aux territoires ruraux.
- **La scolarisation de nos enfants est redevenue une priorité : 25 000 places déjà créées pour les moins de 3 ans,** 75 000 places de maternelle créées d'ici 2017, l'entrée en apprentissage a été reportée à 15 ans.
- **Des réformes concertées, des réformes en profondeur refondent progressivement l'école de la République, l'école qui instruit, apprend le vivre ensemble et émancipe : priorité au primaire,** réforme des rythmes scolaires, réforme du collège, réformes des programmes, introduction d'un enseignement moral et civique, réintroduction de l'enseignement obligatoire de l'Histoire-géo en terminale S, ...
- **Cette école que nous refondons redonne à chacun les moyens de pouvoir décider de son destin : plan de lutte contre le décrochage scolaire,** part minimale de bac techno et bac pro dans les IUT et STS, droit institué pour les meilleurs 10% de lycéens de chaque lycée d'accéder aux filières sélectives du supérieur (classes prépas, ...), 1 étudiant sur 3 désormais boursier.

1. Rappel sur la politique de l'éducation 2007-2012

Moyens

Les moyens ont baissé :

- 80 000 postes ont été supprimés ;
- Près de 10 000 classes en maternelle et primaire ont été fermées ;
- La formation des professeurs des écoles a été supprimée ;
- Le budget du ministère de l'Éducation n'a cessé de chuter : 28% du budget de l'État en 2007, 21% en 2010 ;
- La Dépense intérieure d'éducation a baissé à un niveau équivalent à celui des années 1990.

La répartition des moyens a accentué les inégalités entre les territoires :

- En 2010 l'État a dépensé 47 % de plus pour former un élève parisien que pour former un banlieusard de Créteil ou de Versailles. L'académie de Créteil, qui était en 2006 dans la moyenne nationale pour la dépense par élève dans le primaire, est tombée au 22e rang sur 26 en 2011. Même injustice dans les lycées et collèges. Pour la rentrée 2011, Créteil, qui gagnait 3 836 élèves dans le second degré, a perdu 426 postes, quand l'académie de Paris, qui gagnait, elle, 1 000 élèves, a obtenu 20 emplois de plus (Cour des comptes)

Scolarisation

Les enfants sont rentrés à l'école de plus en plus tard : la baisse de la scolarisation des enfants de 2 ans est revenue au niveau où elle était dans les années soixante : de 29,4% en 2003 à 11% en 2012.

On a cherché à faire sortir les enfants de l'école de plus en plus tôt, en permettant l'orientation vers l'apprentissage dès 14 ans (loi Cherpion, 2011).

Rythmes scolaires

La semaine de 4 jours a été instaurée en 2008. En 2011, Luc Chatel a repris en 2011 le constat de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires sur la nécessité de revenir à 5 matinées d'apprentissage. Ce constat est resté lettre morte.

Programmes

La conception des programmes a perdu en indépendance, avec la suppression du Conseil national des programmes par François Fillon, en 2005.

L'Histoire n'a cessé d'être manipulée :

- Reléguée : suppression de l'histoire-géo en terminale S ;
- Instrumentalisée : lecture de la lettre de Guy Moquet ;
- « Pathologisée »: proposition (avortée) de faire adopter un enfant juif exterminé en déportation par chaque enfant au primaire – idée dénoncée comme « insoutenable » par Simone Veil.

Vie des élèves

La stigmatisation des problèmes a été préférée à leur résolution. La suppression des allocations familiales pour absentéisme, a ainsi été restaurée. Elle était pourtant sans aucune efficacité, et même contre-productive : 619 suspensions ont été prononcées sur 12 M d'élèves, le très libéral Royaume-Uni a supprimé une même disposition, l'UMP elle-même avait déjà adopté et supprimé cette disposition.

2. Les résultats - Etat de l'éducation en France

Chiffres PISA 2013 – L'actualisation en cours, qui paraîtra fin 2016, confirmera à l'évidence la nécessité d'agir

Cette politique a été un échec pour l'égalité des chances :

- L'école française est aujourd'hui plus inégalitaire qu'hier. Elle est devenue l'école la plus inégalitaire de l'OCDE. Plus qu'ailleurs et plus que par le passé, les origines sociales pèsent sur la réussite scolaire : « en d'autres termes, lorsqu'on appartient à un milieu défavorisé, on a aujourd'hui moins de chance de réussir en France qu'en 2003 ».
- Certains pays – Allemagne, Italie, Pologne, Turquie... – ont su, en dix ans, améliorer l'équité sociale de leur système scolaire. La France pas.

Elle a été un échec pour la réussite pour tous :

- Le nombre d'élèves en difficulté qui s'est accru, de 16,6% en 2003 à 22,4% en 2013, alors que cette part est stable dans les autres pays de l'OCDE.

Elle a été un échec pour la promotion de l'excellence :

- *Echec pour la promotion de l'excellence en général* : la proportion d'élèves très performants est stable, au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE, et reste bien inférieure aux meilleurs pays d'Asie (4 fois inférieure à la proportion constatée à Singapour).
- *Echec quand l'excellence pourrait servir d'ascenseur social* : seuls 22 % des jeunes les plus défavorisés « confinent à l'excellence », contre 26 % en moyenne dans l'OCDE, et contre plus de la moitié dans les pays asiatiques.
- *Echec par une baisse générale du niveau, notamment en mathématiques* : - 5 places entre 2003 et 2013, une matière suscitant de l'anxiété chez les élèves

3. L'école, une priorité depuis 2012

Moyens

Les moyens ont été augmentés :

- Plus de 35 000 postes supplémentaires ont déjà été créés, 60 000 le seront fin 2017. Depuis 2012, en tenant compte des départs à la retraite, 100 000 enseignants ont été recrutés.
- La formation des profs a été restaurée, avec la création des ESPE ; 10 000 emplois d'avenir professeurs ont été créés pour permettre au métier d'enseignant de redevenir pleinement, dans toutes ses dimensions, un levier de promotion républicaine.
- La revalorisation des rémunérations des enseignants a été engagée : un professeur des écoles ayant débuté en 2012 gagnera 85 000 € de plus pendant sa carrière, voire près de 100 000 € s'il a exercé plusieurs années en éducation prioritaire ;
- L'Education nationale est à nouveau 1^{er} budget de l'Etat depuis 2015 : 63 Md €, auxquels s'ajoutent 25 Md € pour l'enseignement supérieur.

Ces moyens sont employés de sorte à créer les conditions d'une véritable égalité des chances, partout sur le territoire :

- **C'est la réforme de l'éducation prioritaire.** Plus de moyens sont consacrés (350 M€ supplémentaires), notamment pour revaloriser, de 50 à 100%, les personnels qui y travaillent, et les inciter à y travailler dans la durée ;
- **C'est la réforme de l'allocation des moyens**, pour une distribution plus fine et plus juste, prenant en compte les particularités des territoires (niveau de vie, éloignement, ...). Cette réforme bénéficie particulièrement aux zones rurales. L'académie d'Amiens en témoigne : sans cette réforme, l'Aisne aurait perdu 15 enseignants à la rentrée 2015 ; elle en gagne 51.
- **C'est la mobilisation pour les outre-mers. Exemple** : la quasi-totalité de la Guyane est désormais intégrée en réseau d'éducation prioritaire, plus de 200 postes y ont été créés en 2015, 14 M€ supplémentaires ont été annoncés pour des constructions scolaires à Mayotte,

Ils sont mobilisés pour la réussite de nos enfants, pour leur permettre de prendre pied dans le monde de demain, notamment autour :

- **De la priorité au primaire** : près de 9 000 postes déjà créés, dispositif plus de maître que de classes, ...
- **Du développement du numérique à l'école** : écoles et collèges connectés, formation des enseignants, production de ressources, ... (1 Md € sur 3 ans)
- **De l'ouverture à l'international** : augmentation du budget Erasmus à +40%, grâce à l'action de la France

Scolarisation

L'école pour les tout-petits est une priorité. 25 000 places pour les moins de 3 ans ont été créées depuis 2012. L'objectif est de 75 000 places supplémentaires en maternelle d'ici 2017, pour renforcer la scolarisation des plus petits notamment dans les quartiers d'éducation prioritaire. Le taux de scolarisation y est déjà remonté à 20,6%.

L'entrée en apprentissage a été réinstaurée à partir de 15 ans (en 2013)

Rythmes scolaires

De nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place pour permettre 5 matinées d'apprentissage. Ils permettent de mieux apprendre, en mettant fin à une situation où la France était le seul pays développé où les enfants ne bénéficiaient que de 144 jours d'école contre 187 en moyenne ailleurs. Un fond de soutien à la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires a été pérennisé.

Programmes

Le Conseil supérieur des programmes a été créé, pour une construction transparente des programmes. Les enseignants sont consultés sur la réforme des programmes.

Un nouveau programme pour la maternelle est entré en vigueur à la rentrée 2015. De nouveaux programmes pour le primaire et le collège entreront en vigueur en 2016. Ils forment un ensemble plus progressif, plus cohérent.

Un enseignement moral et civique a été instauré, du CP à la terminale : une heure par semaine en primaire, une heure tous les 15 jours pour le second degré, soit 300 heures sur l'ensemble du parcours scolaire.

Une stratégie mathématiques a été mise en place, pour faire dépasser aux enfants leur appréhension des maths.

L'enseignement de l'histoire-géographie a de nouveau été rendu obligatoire en terminale S.

Orientation

Le droit a été institué pour les meilleurs 10% de lycéens de chaque lycée d'accéder aux filières sélectives du supérieur (classes prépas, ...)

Les recteurs déterminent désormais une part minimale de bac techno et bac pro dans les IUT et STS. Une progression significative des candidatures acceptées dès la rentrée 2014.

Un plan de lutte contre le décrochage scolaire a été mis en place (droit de retour à la formation, ...) : 20 000 jeunes ont été « raccrochés » dès 2013.

Une réforme de l'orientation est engagée.

Vie des élèves

1 étudiant sur 3 est désormais boursier : près d'un demi-milliard d'euros permettent de financer 134 500 bourses étudiantes supplémentaires.

La suppression des allocations familiales pour absentéisme a été abrogée, inefficace et contre-productive (cf. supra).

Un accompagnement à l'école pérennisé pour les enfants atteints de handicap : 5000 accompagnants CDisés, 48 000 contrats aidés dédiés et 10 000 contrats supplémentaires à la rentrée 2015.

Un parcours de santé, est progressivement proposé, à compter de la rentrée 2015, à chaque élève, en fonction de ses besoins (visites médicales, dépistage obligatoires, ...). Les missions des médecins et infirmiers-ères de l'éducation Nationale seront prochainement redéfinies et inscrites dans la politique de promotion de la santé en faveur des élèves et de lutte contre les inégalités sociales.

En 2016 : la réforme du collège

C'est une réforme pour l'égalité des chances : accès à tous à l'apprentissage d'une LV2 dès la 5^{ème}.

C'est une réforme pour la réussite de tous : développement de l'accompagnement personnalisé, permettant à ceux qui ont des difficultés de les combler, à ceux qui ont la chance d'être en avance d'approfondir leurs connaissances.

C'est une réforme pour la promotion de l'excellence : développement des enseignements interdisciplinaires pour croiser les disciplines et mieux appréhender un monde complexe.

Cette réforme a reçu le soutien de l'OCDE, en charge de l'établissement des évaluations PISA : elle juge qu'elle pourra « participer à améliorer les résultats des élèves ».

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84

Les Clés sur, c'est : sur une thématique, des points de repères et une mise en perspective.